



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Le Président

Paris, le 11 Janvier 2016

N° 16- 01008 / UNP

Monsieur le Président de la République

Au cours du mois de Janvier 2016 vous avez voulu témoigner la reconnaissance de la Nation aux victimes des attentats lâchement perpétrés à Paris il y a un an. Le dimanche 10 Janvier, quelques semaines seulement après la terreur semée au Bataclan et au cœur de la capitale, vous avez dévoilé une plaque « *A la mémoire des victimes des attentats terroristes de janvier et novembre 2015, à Paris, Montrouge et Saint-Denis* » portant la mention « *Ici même, le peuple de France leur rend hommage.* »

Parce qu'à un moment de leur existence, ils ont choisi de mettre leur vie au service de la France, les parachutistes réunis au sein de l'Union Nationale des Parachutistes sont particulièrement sensibles aux exigences du combat que mène notre pays contre le terrorisme. Ils mesurent pleinement l'importance de la cohésion nationale, du soutien populaire et de la reconnaissance dans cette guerre.

C'est dans cet esprit, qu'ils se sont associés par leur présence et avec leurs drapeaux à toutes les manifestations d'hommage qui ont été organisées partout en France.

Dans cette longue guerre contre le terrorisme, 568 soldats de nos trois armées ont perdu la vie au cours des dernières décennies :

- 10 au Mali
- 12 en Irak
- 27 en Côte d'Ivoire
- 89 en Afghanistan
- 116 en Ex-Yougoslavie
- 156 au Tchad
- 158 au Liban

Depuis plusieurs années un projet de monument commémoratif rappelant le souvenir de ses combattants des opérations extérieures n'avance pas. Pire, il semble aujourd'hui totalement oublié !

Ce qui a été décidé et réalisé pour honorer la mémoire des victimes du terrorisme ne peut-il donc pas être mis en œuvre pour 568 soldats qui, eux n'ont pas perdu la vie par malchance, mais l'ont délibérément mise au service de leur pays en allant combattre le terrorisme sur tous les territoires où la République les a envoyés au combat. Eux aussi, sont tombés pour notre liberté, notre sécurité, notre liberté d'expression !

En leur nom et pour leurs familles, l'Union Nationale des Parachutistes a l'honneur de vous demander qu'au cours de 2016 vous présidiez l'hommage solennel auquel ils ont droit et qui a déjà beaucoup trop tardé et inauguriez, enfin !, ce lieu de mémoire qui permettra de rappeler à la France le sacrifice de ces héros anonymes.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Thierry CAMBOURNAC
Général d'armée (2s)
Président de l'union Nationale des Parachutistes